

Projet éolien des Corcées

Commune de La Motte

Département des Côtes d'Armor



Cahier de photomontages

Mars 2025



**AEPE
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

66, rue du Roi René
49 250 LA MÉNITRÉ

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr

SOMMAIRE

Méthodologie de réalisation des photomontages	4
Tableau récapitulatif des photomontages	6
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée	10
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée	11
Localisation des photomontages aux abords de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)	12
Comparaison de variantes	13
Les variantes comparées	14
Localisation des photomontages utilisés pour la comparaison de variantes	15
Comparaison de variante - Pm 01 - Depuis le lieu-dit Kersept	16
Comparaison de variante - Pm 07 - Entrée de hameau de Saint-Théo	18
Comparaison de variante - Pm 16 - Vue depuis le centre bourg de La Motte	20
Comparaison de variante - Pm 22 - Depuis le centre bourg de Plouguenast-Langast	22
Comparaison de variante - Pm 31 - Bourg de Pléssala	24
Comparaison de variante - Pm 46 - Depuis l'entrée du site classé du Mont Bel Air	26
Présentation des photomontages avec la variante retenue	29
Pm 01 - Depuis le lieu-dit Kersept	30
Pm 02 - Depuis le lieu-dit le Chenot	34
Pm 03 - Depuis le lieu-dit de la Taille Boscher	38
Pm 04 - Vue depuis le hameau du Cas de la Noë Grasse	42
Pm 05 - D 768 + vue depuis le lieu-dit du Pignon Blanc	46
Pm 06 - Vue depuis le hameau de Bel-Orient	50
Pm 07 - Entrée de hameau de Saint-Théo	54
Pm 08 - Depuis la chapelle Saint-Barthélémy de Saint-Théo	58
Pm 09 - Vue depuis le lieu-dit le Ventoué	62
Pm 10 - Vue depuis la Picardière + la RD 768	66
Pm 11 - Vue depuis la D 53	70
Pm 12 - Vue depuis le hameau de Saint-Théo	74
Pm 13 - Vue depuis le sentier de randonnée	78
Pm 14 - Vue depuis la lisière ouest de la forêt domaniale de Loudéac	82
Pm 15 - Vue depuis l'entrée nord de La Motte	86
Pm 16 - Vue depuis le centre bourg de La Motte	90
Pm 17 - Vue depuis l'entrée ouest de la forêt de Loudéac	94

Pm 18 - Depuis la D 53	98
Pm 19 - Depuis l'entrée sud de La Motte + D 768	102
Pm 20 - Depuis la D 76	106
Pm 21 - Depuis l'église Saint-Pierre à Plouguenast-Langast	110
Pm 22 - Depuis le centre bourg de Plouguenast-Langast.	114
Pm 23 - Depuis l'église Saint-Gal à Langast	118
Pm 24 - Depuis la chapelle Saint-Jean à Langast.	122
Pm 25 - Depuis la D 1	126
Pm 26 - Depuis la D 700 tronçon sur la ligne de crête	130
Pm 27 - Depuis la lisière sud de Gausson	134
Pm 28 - Depuis la D 768	138
Pm 29 - Depuis la lisière sud de la forêt de la Perche	142
Pm 30 - Depuis la lisière nord de Loudéac	146
Pm 31 - Bourg de Pléssala	150
Pm 32 - Lisière habitée ouest de Trévé	154
Pm 33 - Depuis la D 14 au nord de la Prénéssaye.	158
Pm 34 - Depuis le tissu pavillonnaire au nord de Loudéac	162
Pm 35 - Depuis la D 35	166
Pm 36 - Cœur de bourg de Trévé	170
Pm 37 - Depuis la D 41	174
Pm 38 - La plaine de Loudéac	178
Pm 39 - D 53 + Entrée ouest de Plémy	182
Pm 40 - Les collines du Mené.	186
Pm 41 - Frange est d'Uzel	190
Pm 42 - D 792	194
Pm 43 - D 778	198
Pm 44 - D 44 + frange est du bourg de Saint-Laurent	202
Pm 45 - Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern	206
Pm 46 - Depuis le site inscrit et classé du mont Bel-Air	210
Pm 47 - Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern	214
Pm 48 - Les monts d'Uzel	218
Pm 49 - Le plateau d'Yvel	222

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

LA RÉALISATION DES PRISES DE VUE

Sur le terrain, les prises de vue sont réalisées de façon à traiter l'enjeu considéré. S'il s'agit par exemple d'évaluer la perception du parc éolien projeté depuis une route, alors il conviendra de se positionner sur les abords immédiats de cet axe ; autrement en se décalant outre mesure, le point de vue n'est plus représentatif. Le positionnement exact de la photographie peut faire l'objet d'une adaptation le cas échéant pour garantir une pertinence optimale (éviter la présence de masques temporaires au premier plan : maïs...).

Les photographies sont réalisées à l'aide d'un trépied, de façon à garantir l'horizontalité de la prise de vue et la qualité de l'assemblage panoramique, et d'un appareil photographique réflex numérique CANON 6D, équipé d'un objectif CANON EF 50 mm f/1.4 USM, soit une focale équivalente de 50 mm (capteur plein format), c'est-à-dire ce qui se rapproche le plus de la perception de l'œil humain et répond donc aux prescriptions des documents de cadrage. L'appareil photographique est positionné à hauteur d'homme pour garantir la représentativité du point de vue.

LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les panoramas sont produits à partir de 5 photos minimum afin d'obtenir un angle horizontal minimum de 120°. Le logiciel WindPRO est utilisé pour la réalisation des photomontages. Ce dernier, en croisant cartographie et photographie, permet de faire le lien entre les données topographiques, les éléments de repère apparaissant sur les prises de vue, leur positionnement exact, ainsi que celui du point d'observation, des éoliennes, et du renseignement du modèle d'aérogénérateur utilisé. Les autres parcs éoliens autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale sont également représentés afin de traiter la problématique des effets cumulés.

LES ATOUTS ET LIMITES DES PHOTOMONTAGES

Les photomontages constituent un outil indispensable pour anticiper les évolutions du paysage, appréhender et illustrer les effets, l'insertion du parc éolien projeté. Ils présentent l'avantage indéniable de représenter les aérogénérateurs dans des conditions réelles, puisque ces derniers sont ajoutés à l'aide d'un logiciel spécialisé sur une photographie prise sur le terrain, in situ.

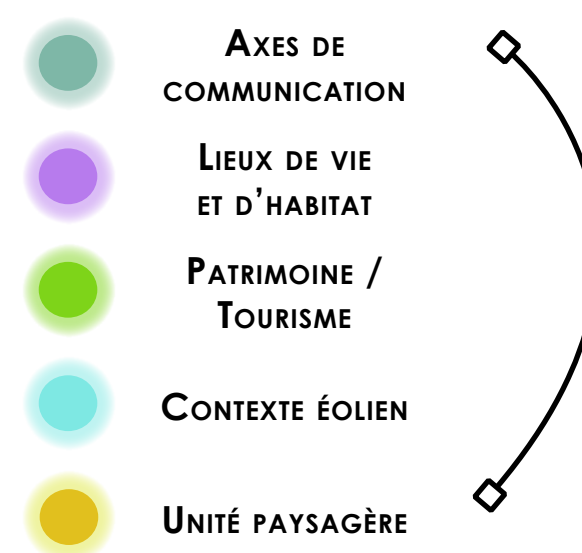
Toutefois, il convient de rappeler qu'ils s'accompagnent de plusieurs limites :

- Même si la démarche est aussi rigoureuse que possible concernant la réalisation des prises de vue et des photomontages, le résultat obtenu ne restitue pas exactement ce que percevrait l'œil humain puisque ce dernier permet de voir avec davantage de netteté et de profondeur les entités présentes sur l'horizon (limite liée à la prise de vue photographique elle-même, et à l'impression sur papier) ;
- Absence de mouvement des éoliennes (la représentation sur un format papier ne permettant pas de traduire le caractère cinétique de ces infrastructures) ;
- Déformations liées aux assemblages panoramiques (même si l'utilisation d'un trépied limite cet effet) ;
- Visibilité des éoliennes sur le photomontage variable en fonction des conditions météorologiques lors de la prise de vue (présence ou non de nuages, position du soleil, saison...)

Ces limites sont prises en compte lors de la rédaction des commentaires paysagers et de l'analyse des effets du projet. Elles n'affectent donc pas les conclusions de l'étude.

LA LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les cartes ci-après localisent les photomontages réalisés. Ces points de vue ont été positionnés sur chacune des sensibilités potentielles relevées lors de l'état initial afin de qualifier l'impact du projet sur ces lieux. Ainsi, chaque photomontage a été choisi pour répondre à une thématique principale ayant justifié son positionnement : axe de communication, lieu de vie et d'habitat, tourisme, patrimoine, contexte éolien. Toutefois, un photomontage peut répondre à plusieurs thématiques. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des prises de vues effectuées et les thématiques abordées.



La catégorie de chaque photomontage indique la principale thématique ayant justifié ce positionnement. Néanmoins, un même photomontage pourra à la fois permettre d'appréhender l'impact sur un axe routier, sur les lieux de vie voisins, ou encore sur un élément patrimonial situé à proximité.

LA MISE EN PAGE DU CAHIER DE PHOTOMONTAGES

La présentation du cahier de photomontages répond aux dernières demandes énoncées dans la révision du *Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestres* datant d'octobre 2020. Ainsi, pour chaque point de vue est fourni :

- 1 ► Le nom du photomontage (PM) indiquant son positionnement
- 2 ► Les données du point de vue (date, heure, hauteur de la prise de vue, altitude NGF, azimut et distance à l'éolienne la plus proche)
- 3 ► Les raisons du point de vue permettant d'identifier directement la ou les thématique(s) traitée(s) par le photomontage
- 4 ► Les commentaires paysagers. Ils justifient d'une part la raison pour laquelle le photomontage a été positionné à cet endroit en rappelant la sensibilité soulevée lors de l'état initial paysager. Dans un second temps, une description est faite sur l'inscription du parc éolien projeté au sein du paysage (prégnance visuelle, lisibilité, rapport d'échelle, etc...)
- 5 ► La coupe de territoire renseigne du positionnement de l'observateur selon son altitude et l'insertion du projet éolien dans le paysage. Le profil relie le point de prise de vue du photomontage (point rouge symbolisant l'observateur) à l'éolienne la plus proche. Un cône de visibilité informe la perception (ou non) du projet selon la présence de masques visuels. Pour faciliter la lecture et garder une cohérence des proportions du paysage, l'échelle horizontale est identique à l'échelle verticale. Les sources utilisées sont la BD TOPO IGN et le MNT. Les hauteurs des structures végétales ont été définies selon leurs typologies : Peupleraies : 20m ; Forêts : 10m ; Haies : 3m, Vignes : 1m. La hauteur des bâtiments est définie directement par la BD TOPO.

- 6 ► Une carte de localisation du point de vue et de la coupe par rapport au projet éolien
- 7 ► Une carte de la situation des abords du point de vue pour comprendre l'environnement proche
- 8 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre l'état initial du paysage.

- 9 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre la vue filaire. Ce photomontage schématique représente de façon non-gommée (comme si on pouvait voir au travers du relief, de la végétation et du bâti) l'ensemble des parcs éoliens recensés, qui sont identifiés avec un code couleur et dont le nom figure dans le bandeau supérieur de l'image (le parc éolien projeté, mais également ceux autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale) et permettant d'étudier finement les effets cumulés et/ou cumulatifs ;

- 10 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre le photomontage réaliste (éoliennes gommées) et qui offre une simulation visuelle du projet dans le paysage ;

- 11 ► Sur deux doubles-pages A3, la vue initiale puis le photomontage réaliste composé des trois photographies de 40°. Cette mise en page offre une perception plus large et fine du projet. Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelle entre l'observation in situ et l'observation de la photographie, il est recommandé de placer le cahier de photomontages à une distance d'observation d'environ 25 cm.

1

PM 15 - Vue initiale, au point de vue de l'observateur

Données du point de vue

► Date et heure de la prise de vue : 2020/05/05 - 14h00

► Coordonnées : X : 100000 ; Y : 100000

► Hauteur de la prise de vue : 1.65 m

► Altitude NGF : 100 m

► Azimut : 100°

► Distance à l'éolienne la plus proche : 100 m

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

PM 15 - Vue initiale, au point de vue de l'observateur

Panorama 120° (3 fois 40° à visualiser sur double page) - Photomontage

Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 37° et horizontal de 40°). Le double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le système de la prise de vue.

Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 37° et horizontal de 40°). Le double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le système de la prise de vue.

5 / 238

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 1/3

Le tableau ci-après présente l’ensemble des photomontages proposés dans le présent dossier et les détails liés à leur positionnement.

Tableau 18 : Tableau récapitulatif des photomontages et thématiques

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Nom	Thématique				
						Lieu de vie	Axe de circulation	Patrimoine et tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
1	E1	0,57	277586	6808756	Depuis le lieu-dit Kersept					
2	E3	0,58	275941	6808957	Depuis le lieu-dit le Chenot					
3	E1	0,47	277207	6808632	Depuis le lieu-dit de la Taille Boscher					
4	E2	0,62	276851	6809691	Vue depuis le hameau du Cas de la Noë Grasse					
5	E2	0,94	275755	6809654	D 768 + vue depuis le lieu-dit du Pignon Blanc					
6	E1	0,85	277185	6810095	Vue depuis le hameau de Bel-Orient					
7	E2	1,18	275984	6810188	Entrée de hameau de Saint-Théo					
8	E2	1,25	276170	6810338	Depuis la chapelle Saint-Barthélémy de Saint-Théo					
9	E4	0,83	276159	6807990	Vue depuis le lieu-dit le Ventoué					
10	E3	0,78	275757	6808743	Vue depuis la Picardière + la D 768					
11	E4	0,91	277239	6808124	Vue depuis la D 53					
12	E2	1,69	275884	6810696	Vue depuis le hameau de Saint-Théo					
13	E2	1,75	276502	6810805	Vue depuis le sentier de randonnée					
14	E4	1,74	276749	6807001	Vue depuis la lisière ouest de la forêt domaniale de Loudéac					
15	E4	1,72	275149	6807700	Vue depuis l'entrée nord de La Motte					
16	E4	1,88	274803	6808041	Vue depuis le centre bourg de La Motte					

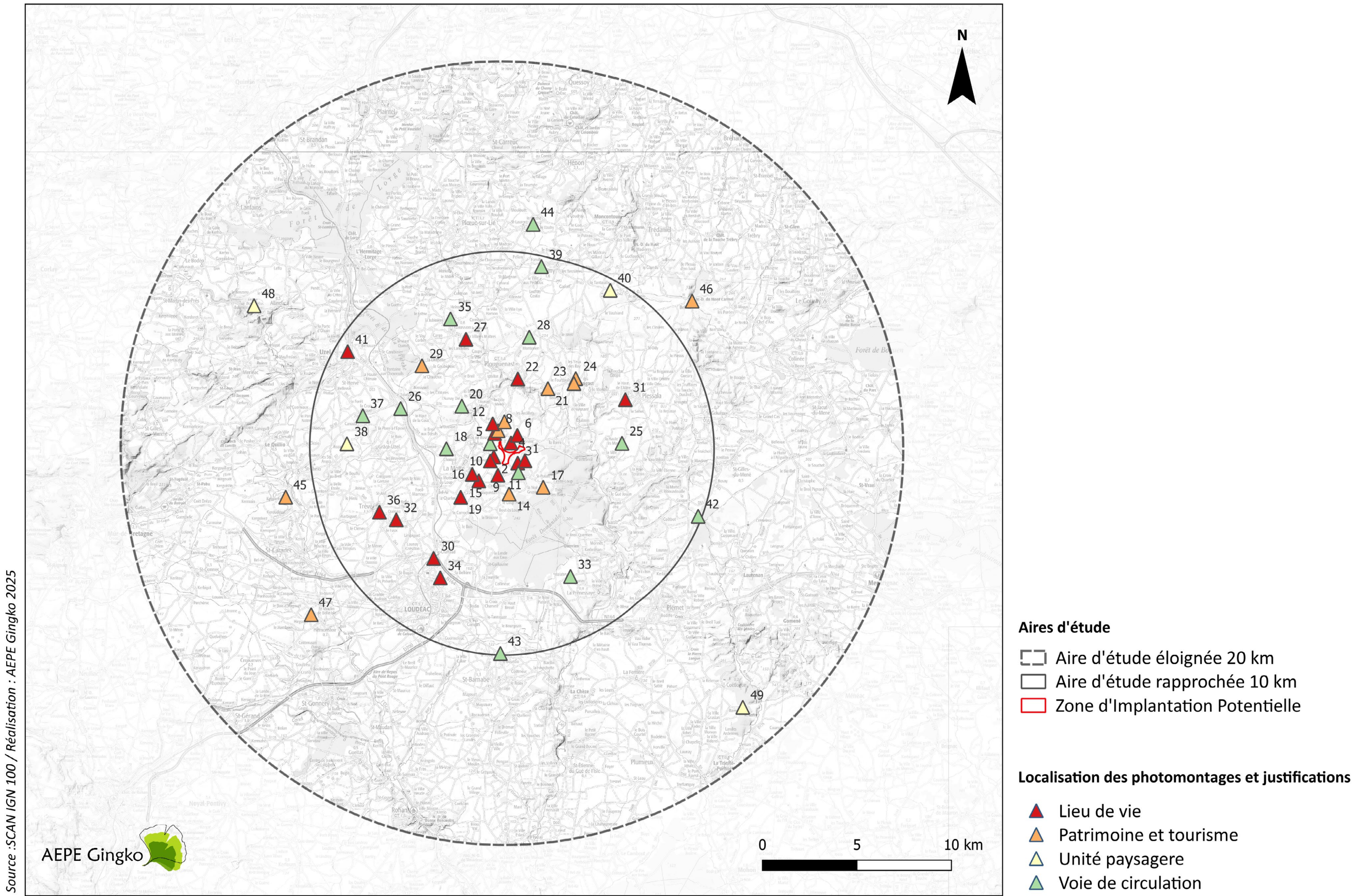
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 2/3

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Nom	Thématique				
						Lieu de vie	Axe de circulation	Patrimoine et tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
17	E1	2,3	278555	6807358	Vue depuis l'entrée ouest de la forêt de Loudéac					
18	E3	3,12	273435	6809387	Depuis la D 53					
19	E4	3,02	274191	6806833	Depuis l'entrée sud de La Motte + D 768					
20	E2	3,38	274252	6811630	Depuis la D 76					
21	E1	3,61	278804	6812551	Depuis l'église Saint-Pierre à Plouguenast-Langast					
22	E1	3,81	277212	6813061	Depuis le centre bourg de Plouguenast-Langast					
23	E1	4,57	280176	6812820	Depuis l'église Saint-Gal à Langast					
24	E1	4,83	280274	6813076	Depuis la chapelle Saint-Jean à Langast					
25	E1	5,42	282719	6809670	Depuis la D 1					
26	E2	6,01	271016	6811499	Depuis la D 700 tronçon sur la ligne de crête					
27	E2	6,35	274470	6815149	Depuis la lisière sud de Gausson					
28	E1	6,03	277816	6815259	Depuis la D 768					
29	E2	6,38	272145	6813751	Depuis la lisière sud de la forêt de la Perche					
30	E4	6,36	272760	6803620	Depuis la lisière nord de Loudéac					
31	E1	6,21	282895	6811972	Bourg de Pléssala					
32	E4	6,54	270785	6805646	Lisière habitée ouest de Trévé					
33	E4	6,97	279997	6802667	Depuis la D 14 au nord de la Prénessaye					
34	E4	7,03	273112	6802592	Depuis le tissu pavillonnaire au nord de Loudéac					
35	E2	7,65	273653	6816220	Depuis la D 35					
36	E4	7,18	269896	6806049	Cœur de bourg de Trévé					
37	E2	7,78	269019	6811123	Depuis la D 41					
38	E3	8,38	268177	6809645	La plaine de Loudéac					

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 3/3

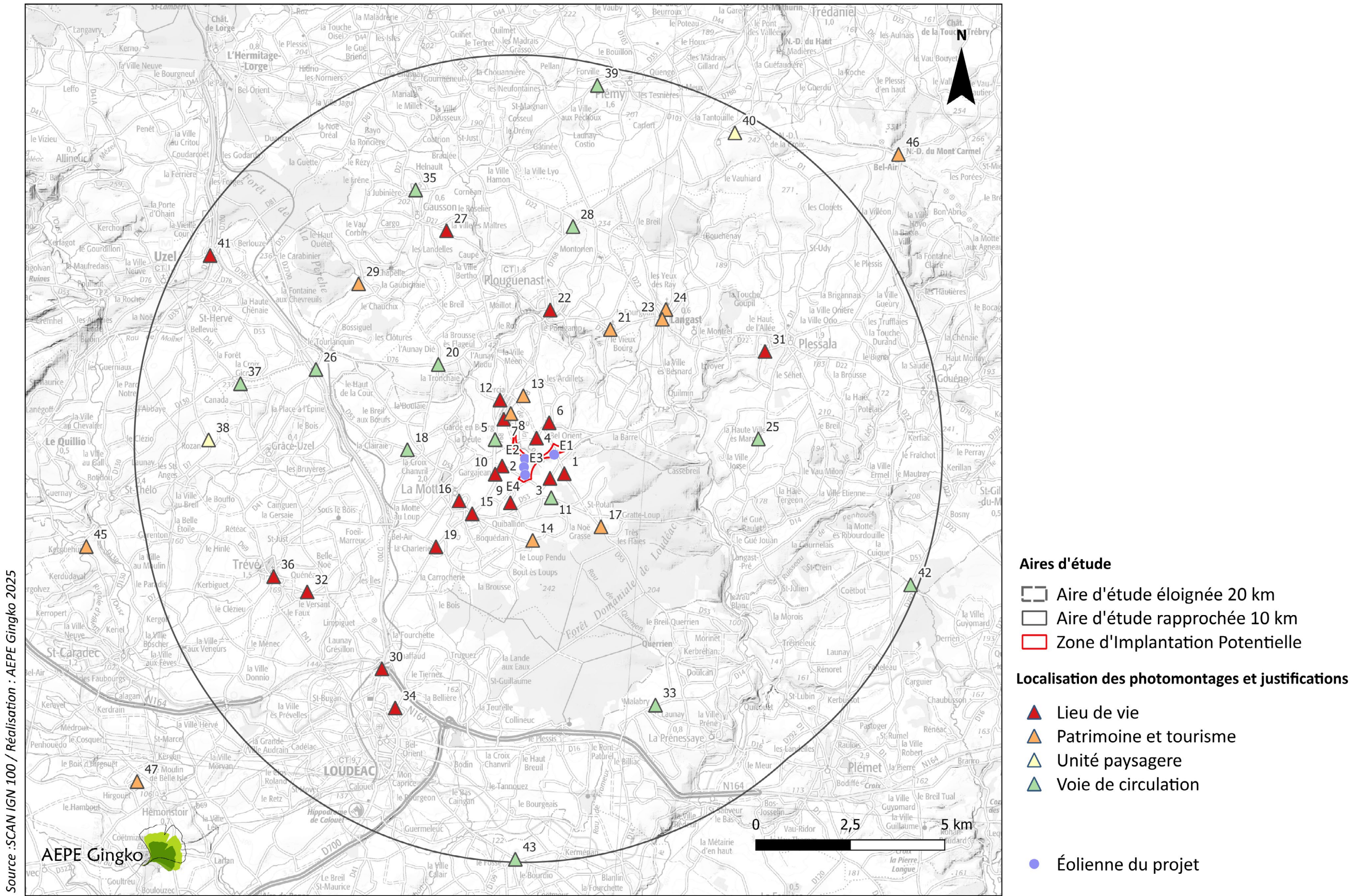
Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Nom	Thématique				
						Lieu de vie	Axe de circulation	Patrimoine et tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
39	E1	9,79	278459	6818972	D 53 + Entrée ouest de Plémy					
40	E1	9,73	282098	6817724	Les collines du Mené					
41	E2	9,91	268216	6814498	Frange est d'Uzel					
42	E1	10,04	286746	6805831	D 792					
43	E4	10,12	276290	6798611	D 778					
44	E1	11,97	278022	6821196	D 44 + frange est du bourg de Saint-Laurent					
45	E4	11,77	264941	6806838	Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern					
46	E1	12,06	286427	6817157	Depuis le site inscrit et classé du mont Bel-Air					
47	E4	13,06	266286	6800654	Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern					
48	E2	15,39	263268	6816912	Les monts d'Uzel					
49	E1	17,92	289106	6795781	Le plateau d'Yvel					

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



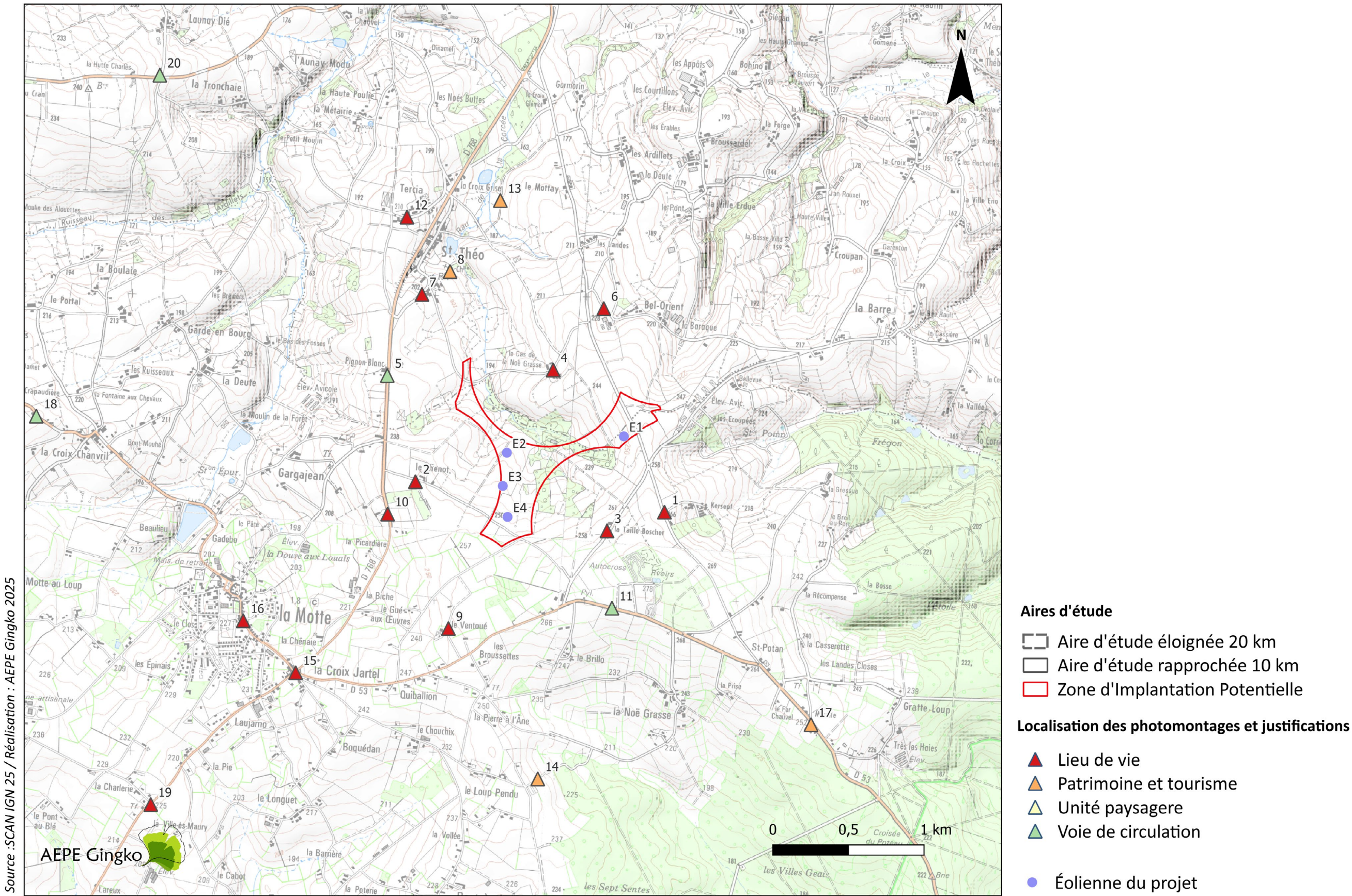
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES AUX ABORDS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)



Localisation des photomontages à l'échelle de la Zone d'Implantation Potentielle

COMPARAISON DE VARIANTES

LES VARIANTES COMPARÉES

Les modèles d'éoliennes envisagés pour le projet sont les suivants :

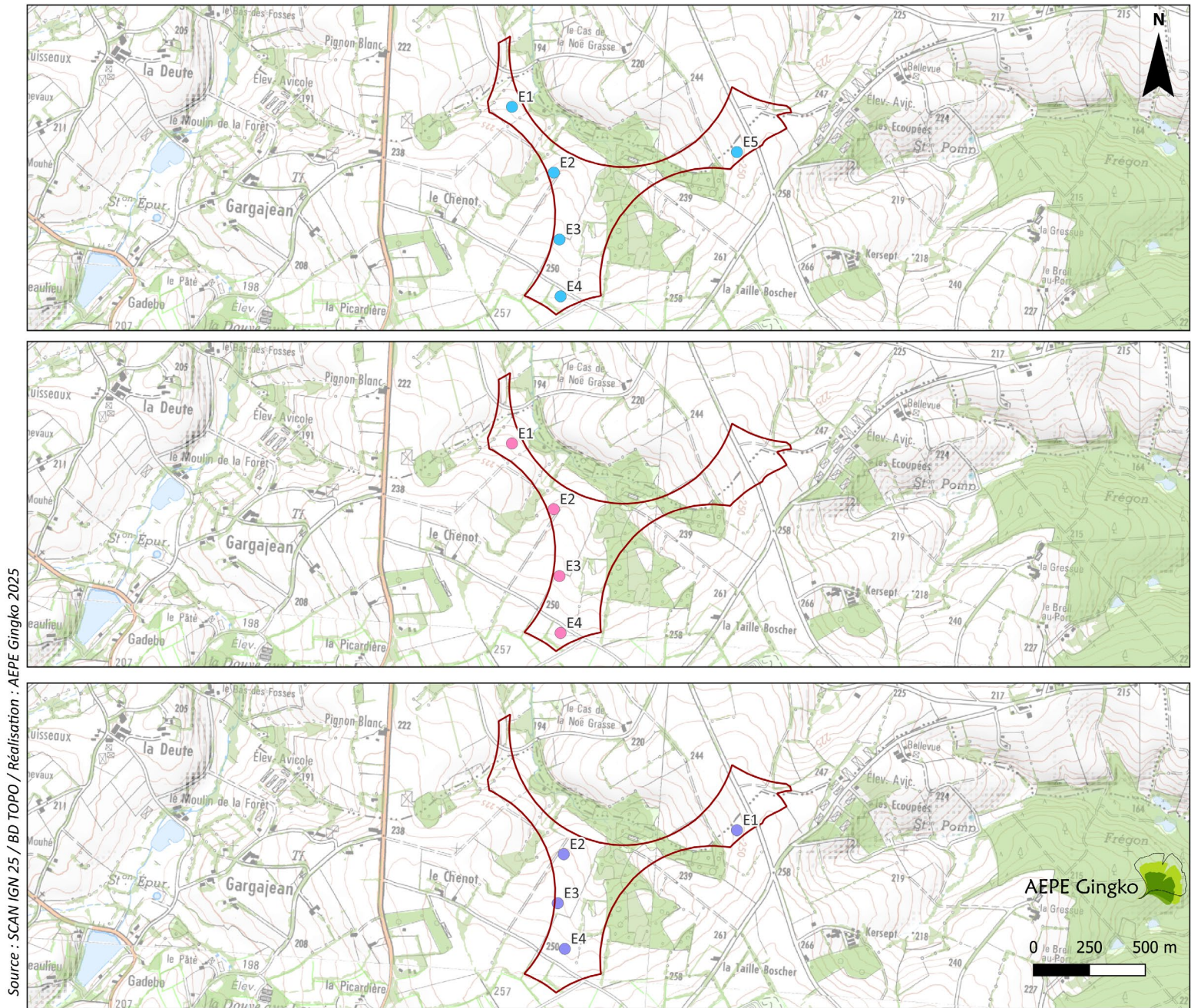
- NORDEX N117 / 3.6 MW
- VESTAS V117 / 4.2 MW

- **La variante 1** : cette variante est composée de cinq éoliennes avec une hauteur en bout de pale de 150 m. Les machines sont implantées sur une large partie du site de projet.

- **La variante 2** : cette variante comporte quatre éoliennes qui sont implantées sur la partie ouest de la ZIP. Elles suivent un alignement nord/nord-ouest - sud selon une courbe en lien avec les lignes de force du paysage.

- **La variante 3 (retenue)** : cette variante est composée de quatre éoliennes. Elles sont réparties en deux groupes, un premier à l'ouest de la ZIP avec un alignement nord-sud composé de trois machines et un deuxième groupe à l'est composé d'une seule éolienne. Le tableau ci-dessous présente les dimensions maximales des éoliennes de la variante retenue.

Implantation finale	Diamètre de rotor max (En m)	Hauteur moyeu	Hauteur mât max (En m)	Hauteur bout de pale max (en m)	Diamètre du mât max (En m)	Coord X (L93)	Coord Y (L93)	Côte au sol (en m NGF)	Hauteur max (en m NGF)	Puissance éolienne (MW)
E1	117	91,5	93,5	150	4,04	277 318	6 809 254	245	395	3,6 – 4,2
E2	117	91,5	93,5	150	4,04	276 545	6 809 146	226	376	3,6 – 4,2
E3	117	91,5	93,5	150	4,04	276 518	6 808 928	234	384	3,6 – 4,2
E4	117	91,5	93,5	150	4,04	276 550	6 808 724	242	392	3,6 – 4,2
PDL	-	-	-	-	-	276 342	6 808 776	-	-	-

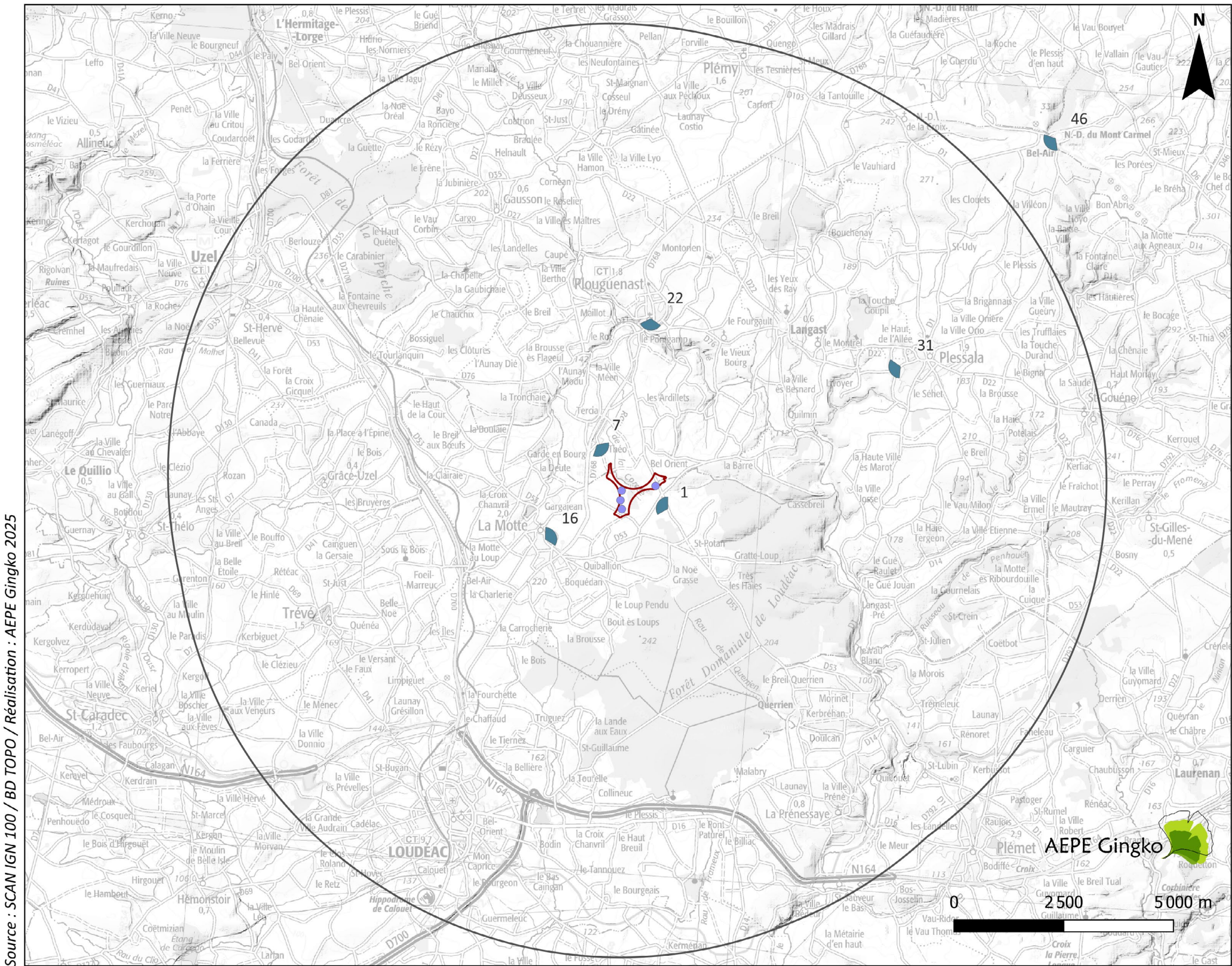


Source : SCAN IGN 25 / BD TOPO / Réalisation : AEPE Gingko 2025

- Zone d'Implantation Potentielle
- Eolienne de la variante 1
- Eolienne de la variante 2
- Eolienne de la variante 3

Les trois variantes étudiées

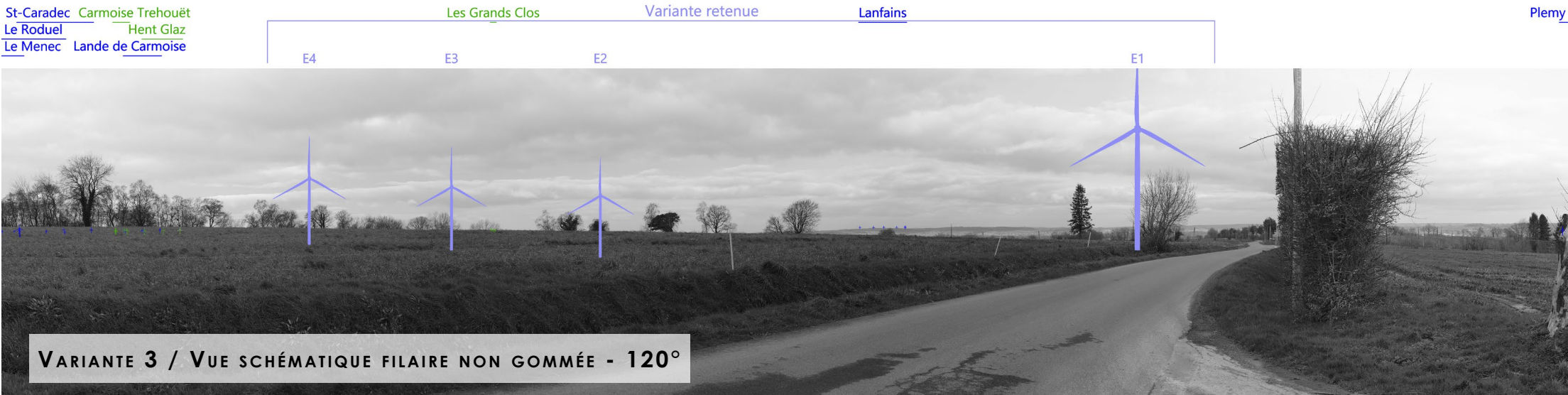
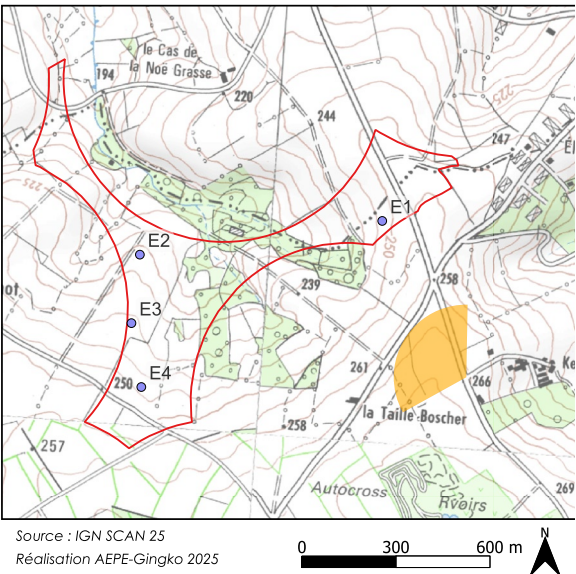
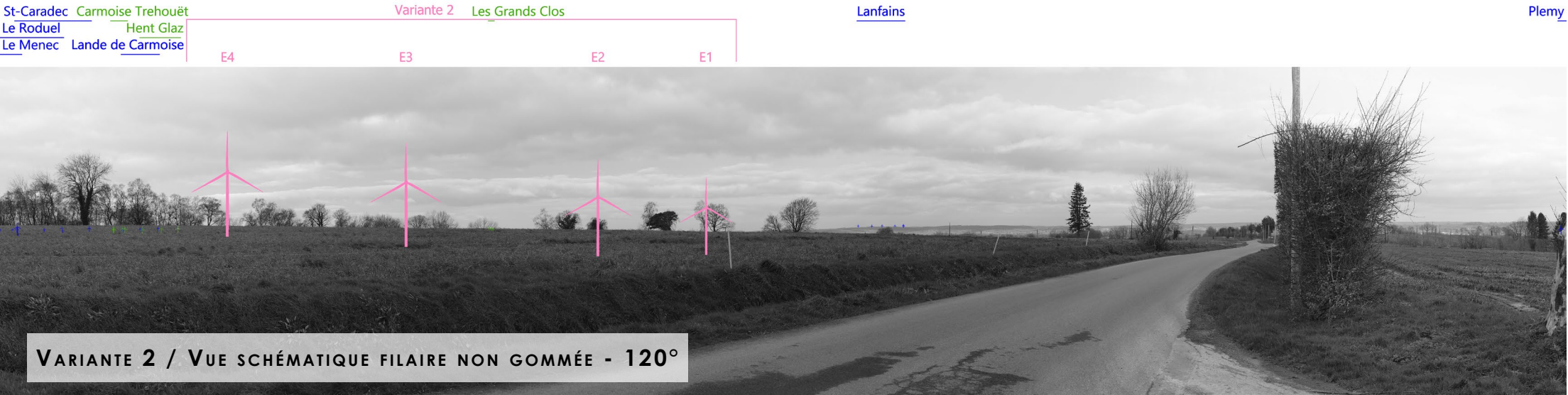
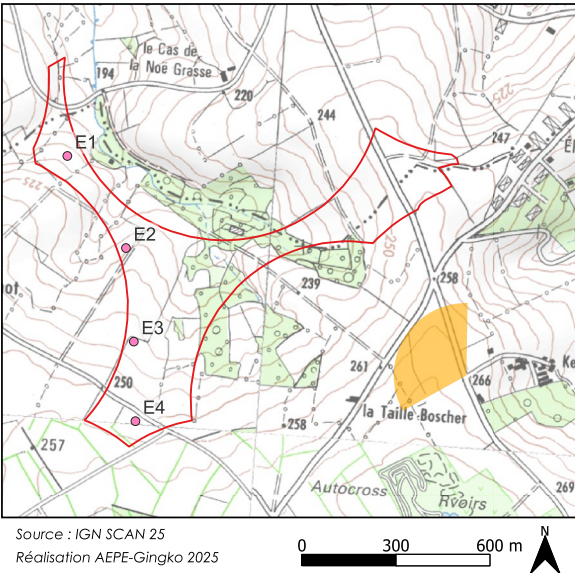
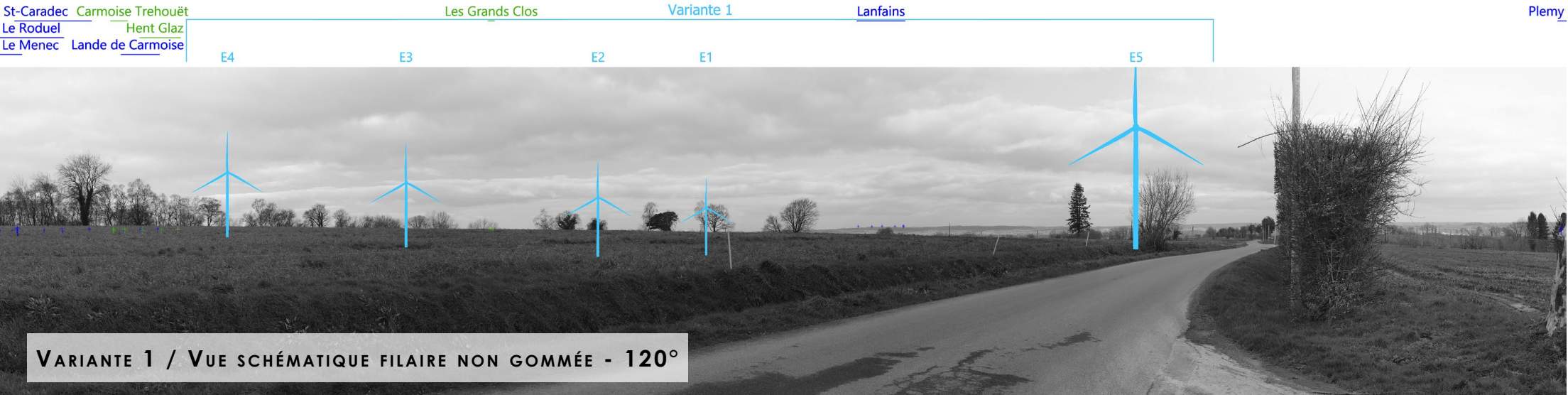
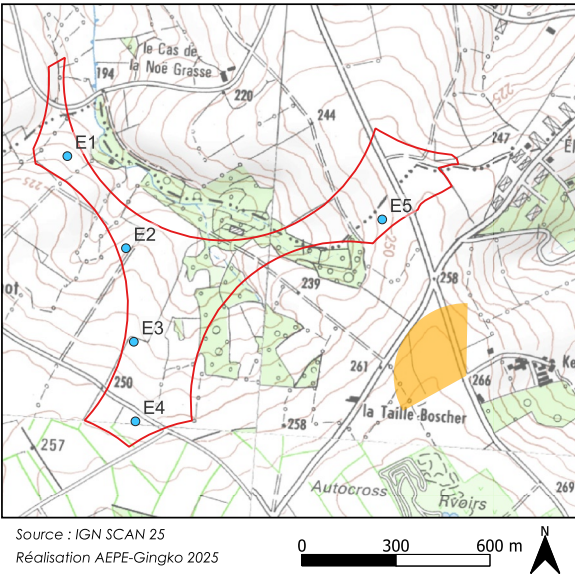
LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES UTILISÉS POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES



La localisation des photomontages utilisés pour la comparaison des variantes

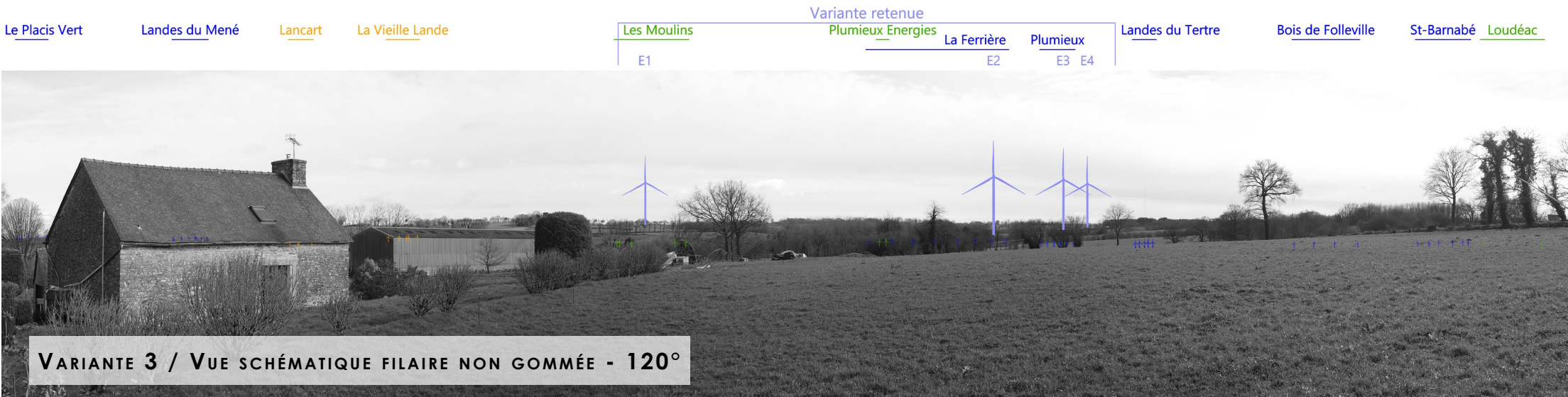
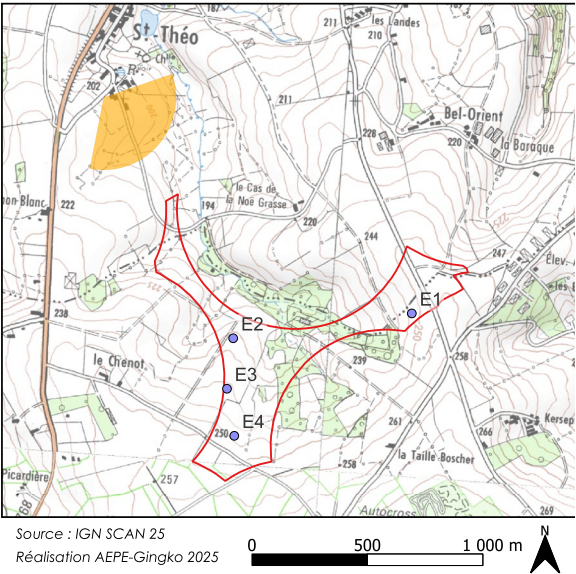
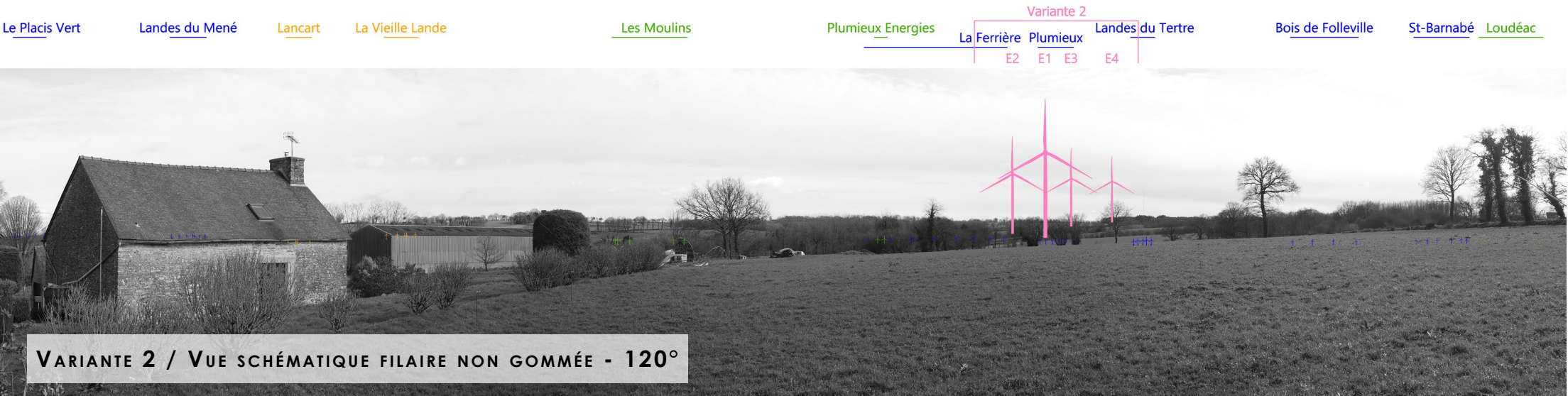
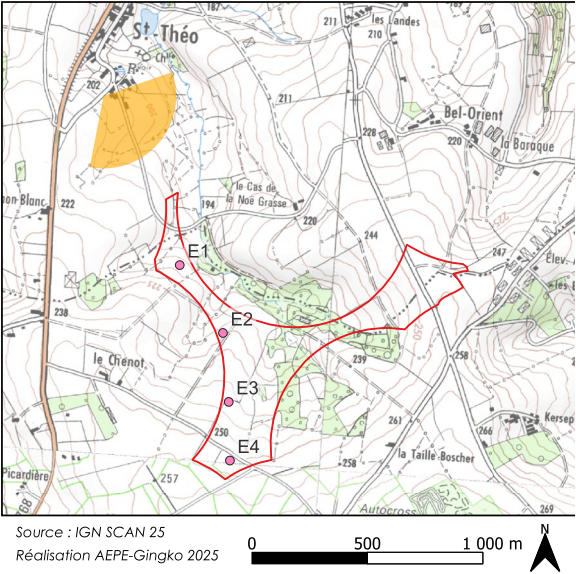
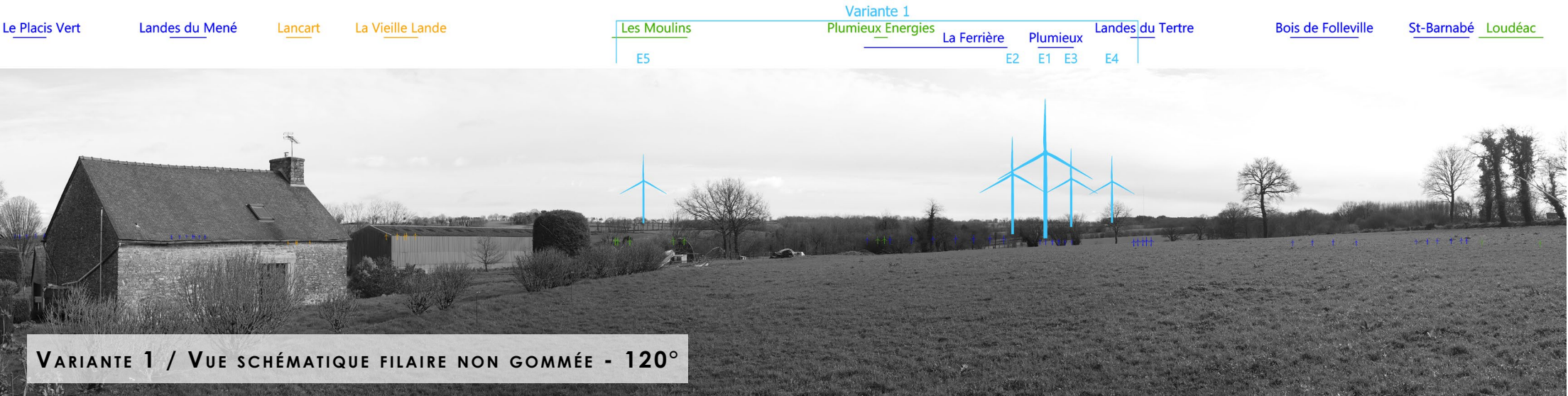
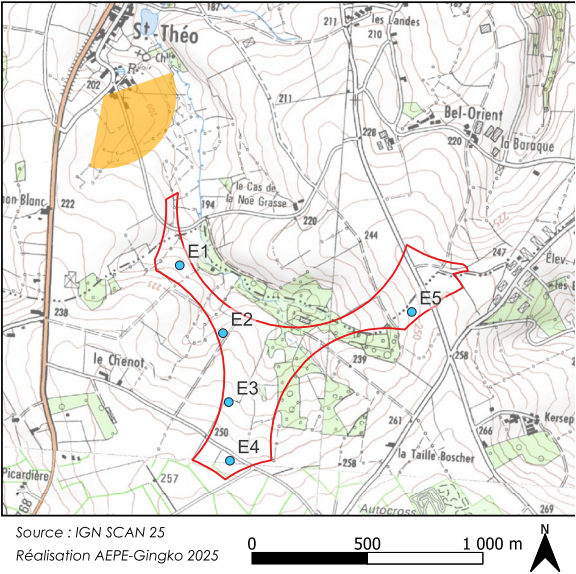
- Aires d'étude
- Aire d'étude rapprochée 10 km
 - Zone d'Implantation Potentielle
 - Localisation des photomontages
 - Eolienne du projet

COMPARAISON DE VARIANTES - Pm 01 - DEPUIS LE LIEU-DIT KERSEPT



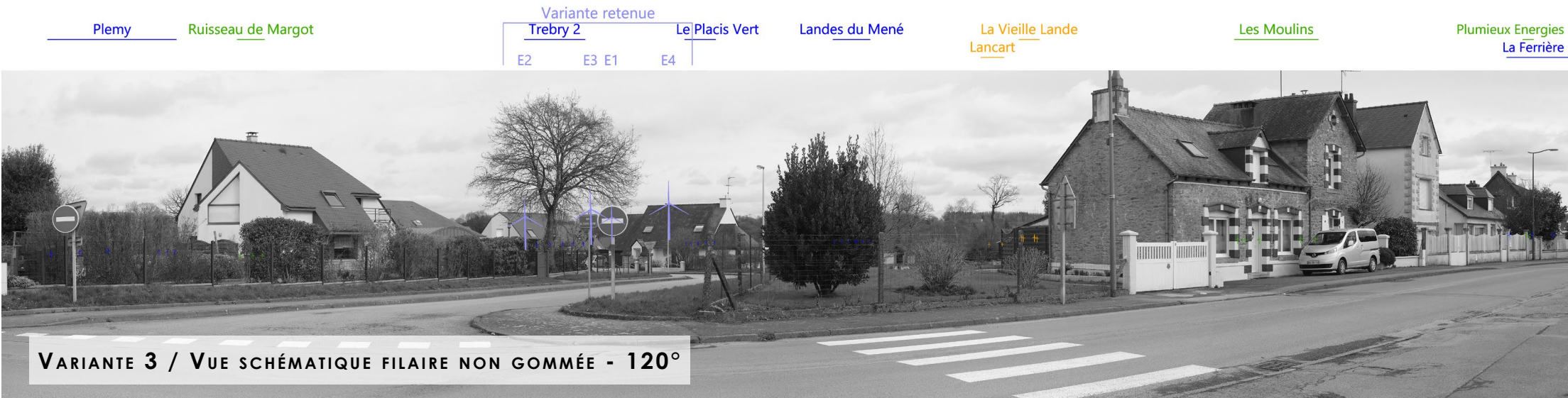
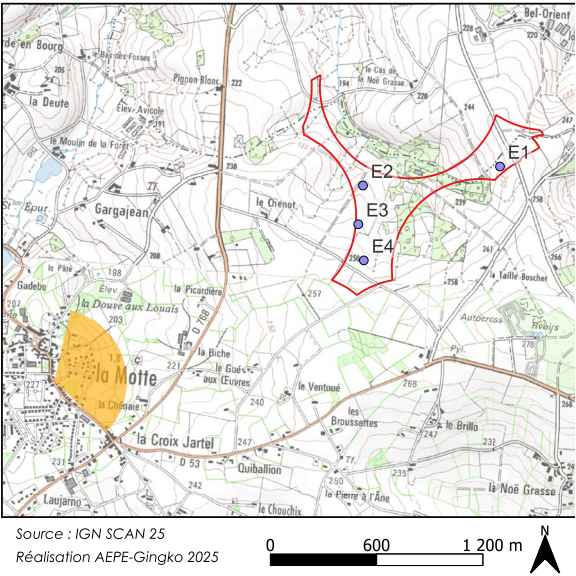
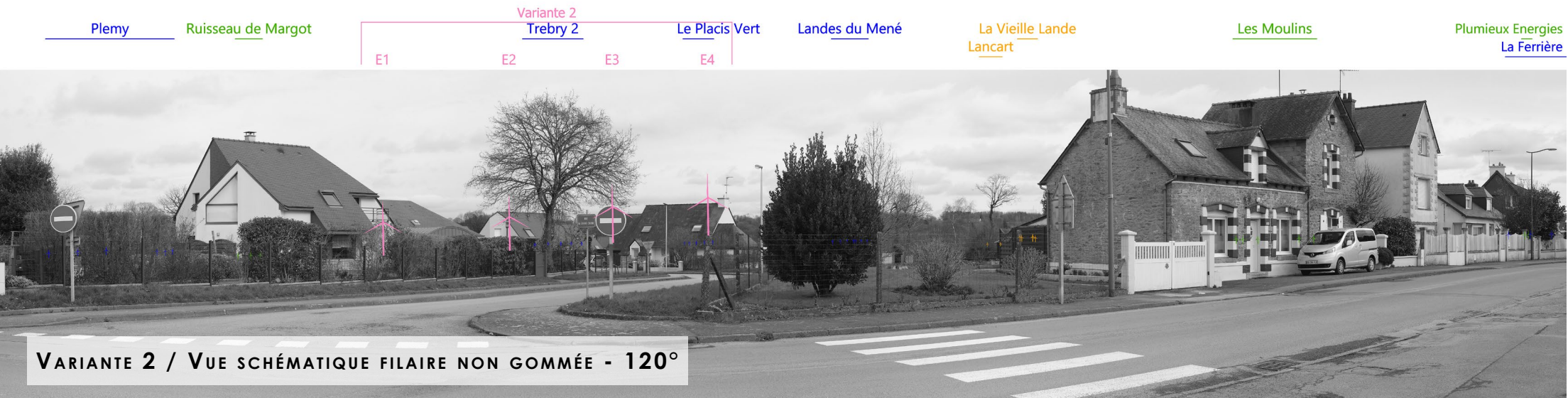
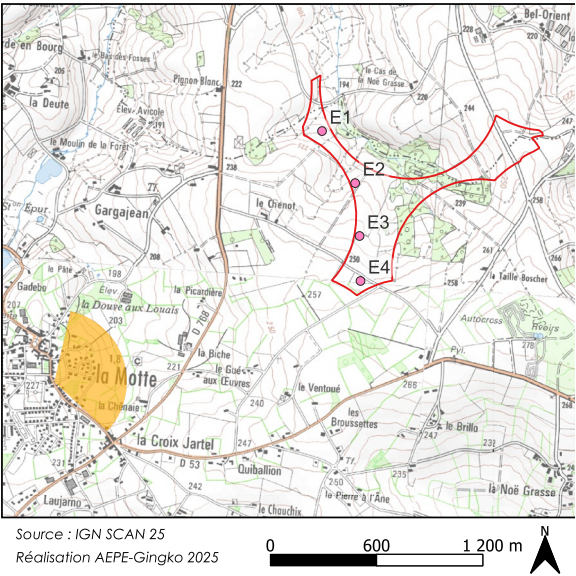
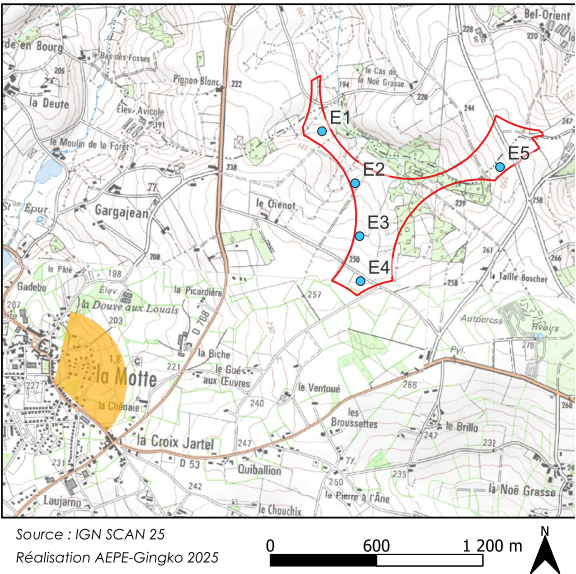


COMPARAISON DE VARIANTES - Pm 07 - ENTRÉE DE HAMEAU DE SAINT-THÉO



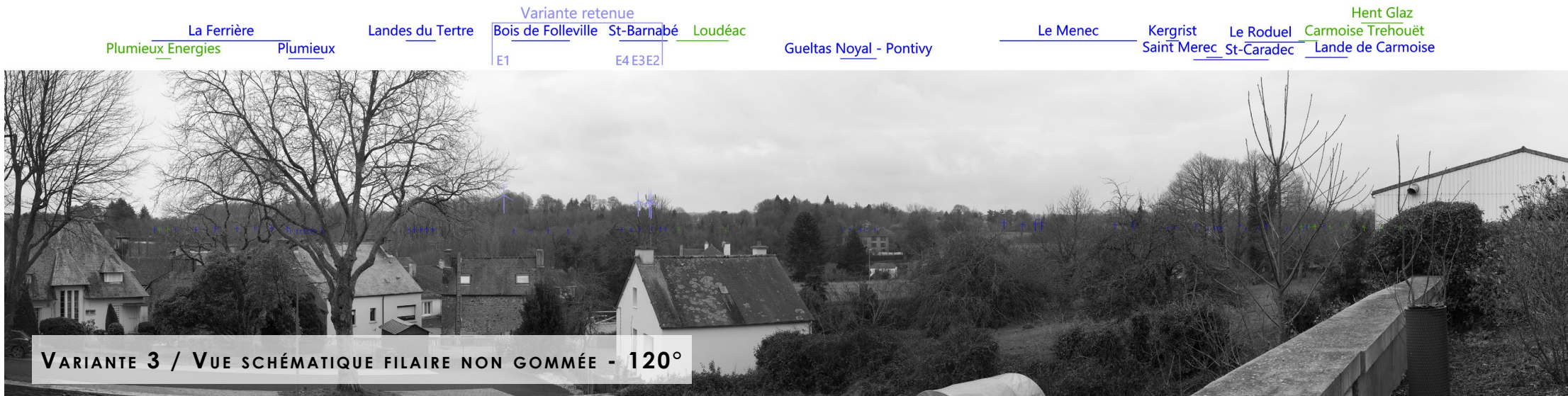
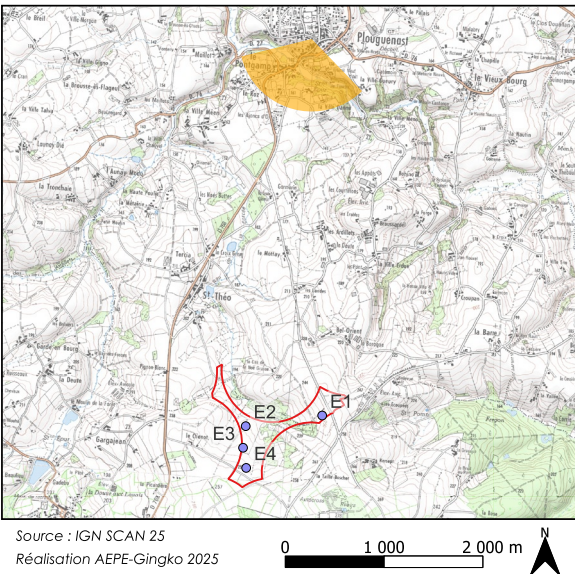
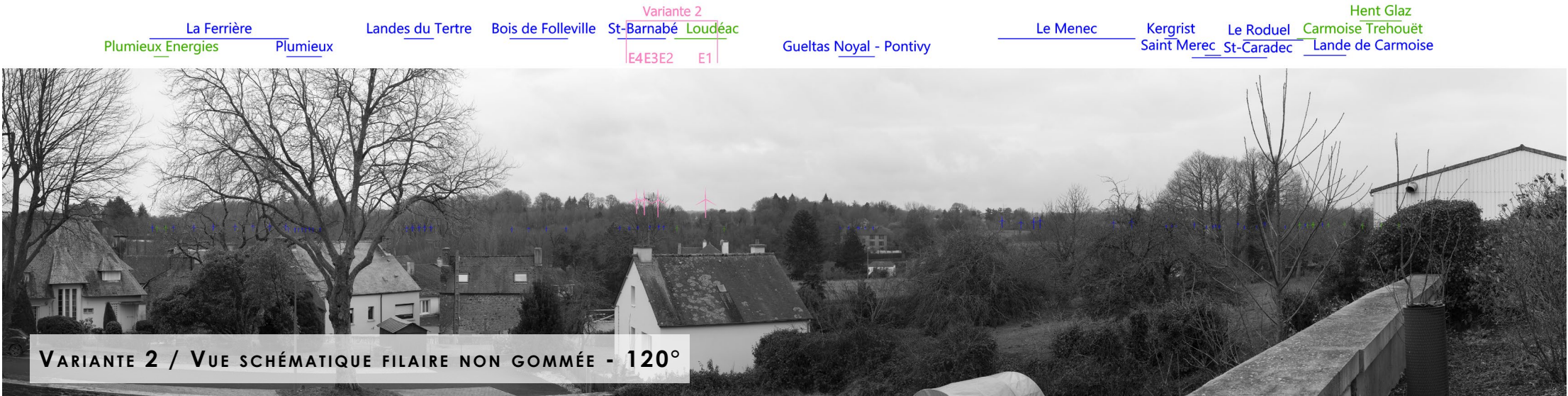
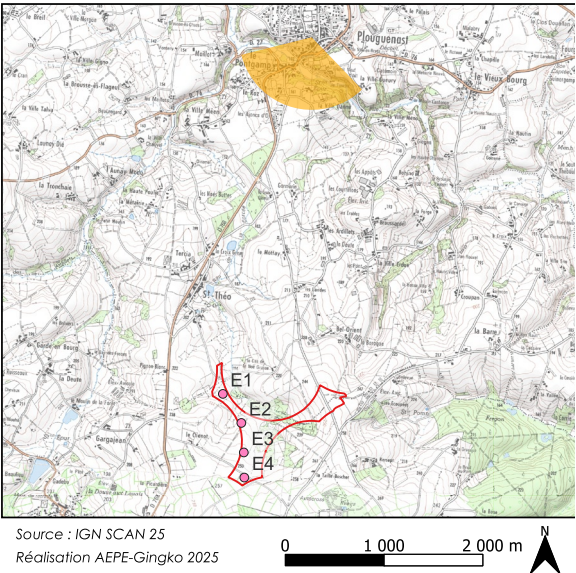
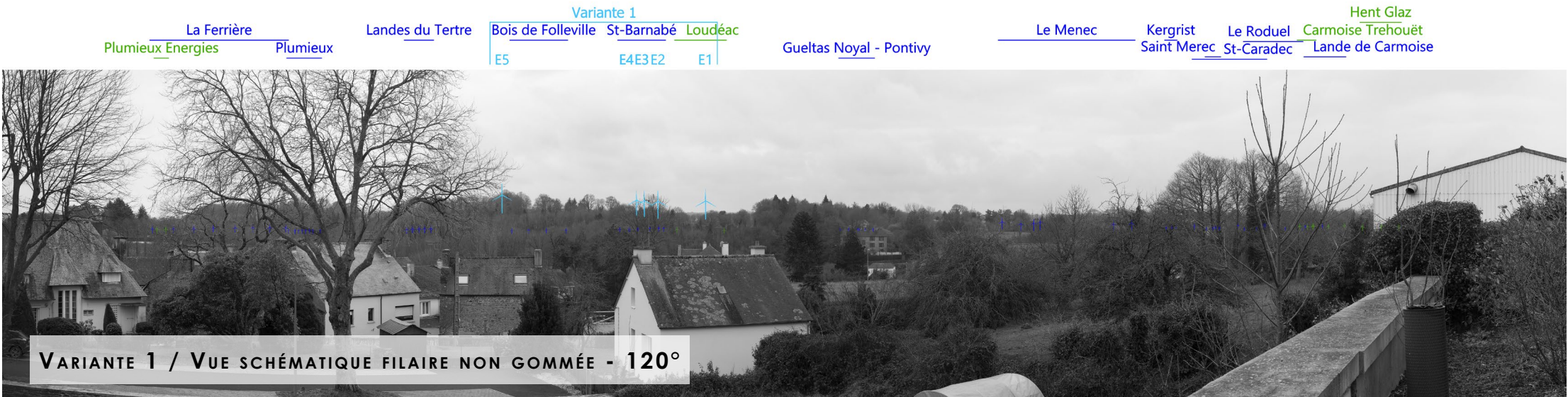
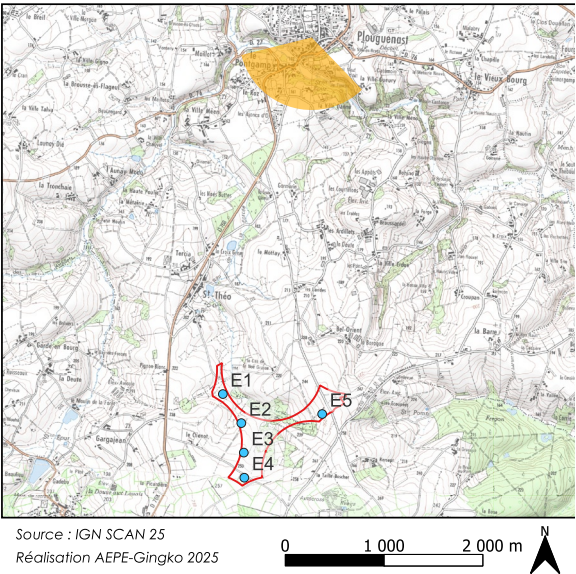


COMPARAISON DE VARIANTES - Pm 16 - VUE DEPUIS LE CENTRE BOURG DE LA MOTTE



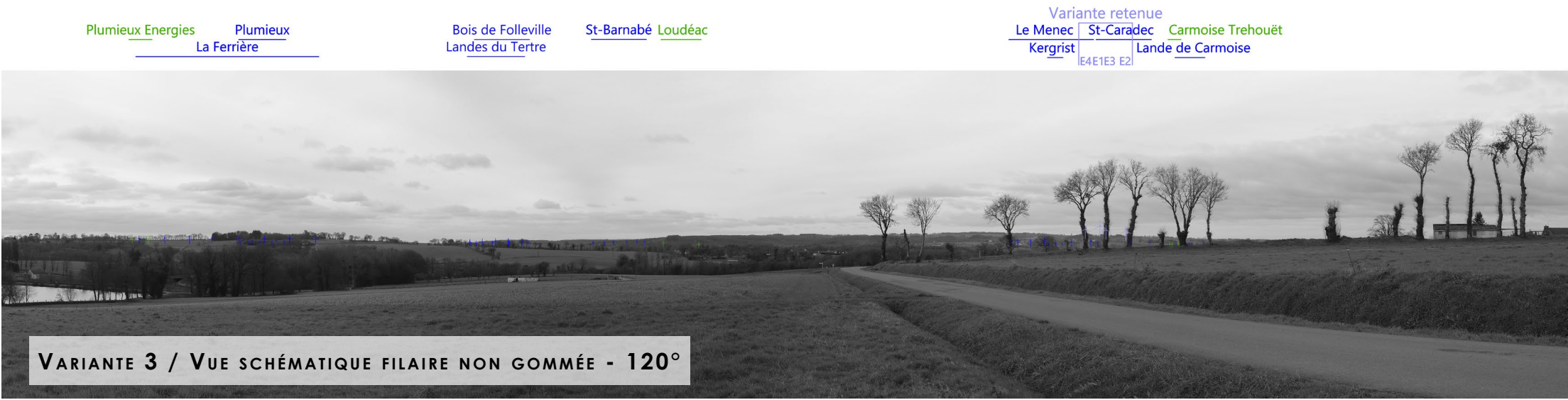
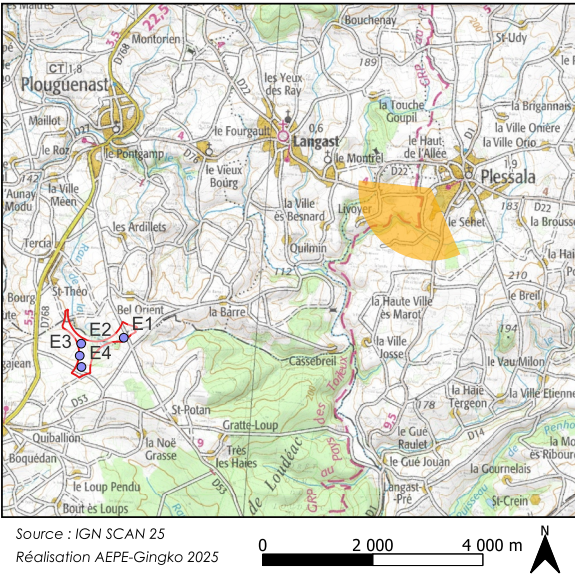
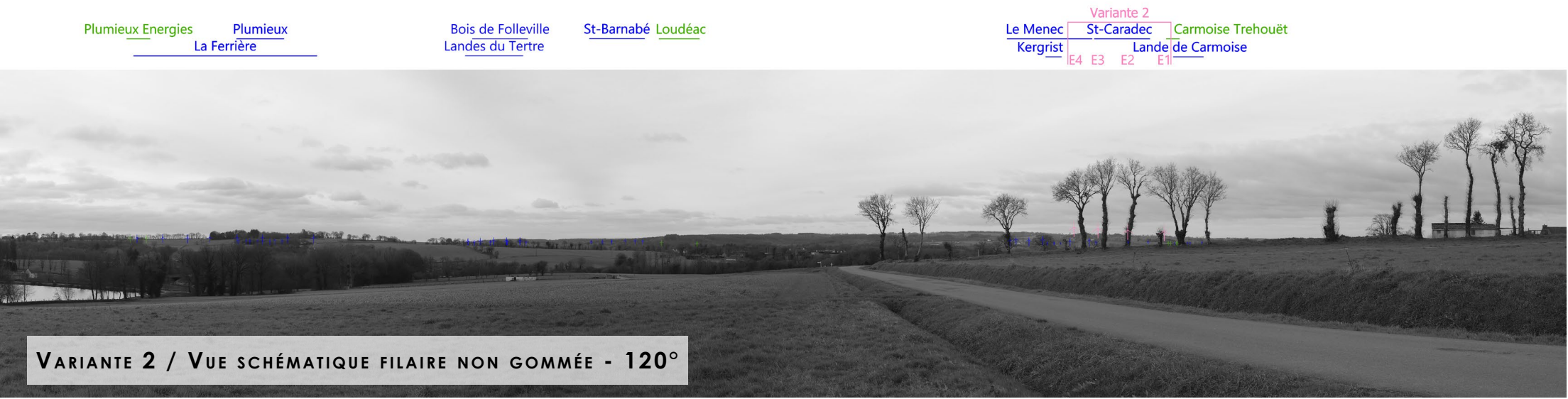
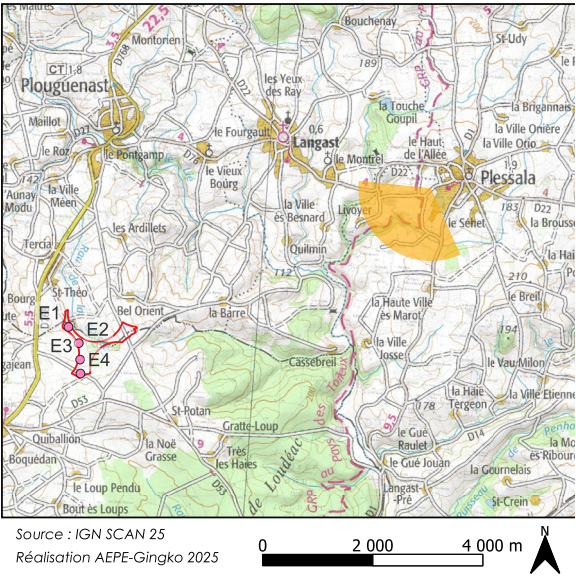
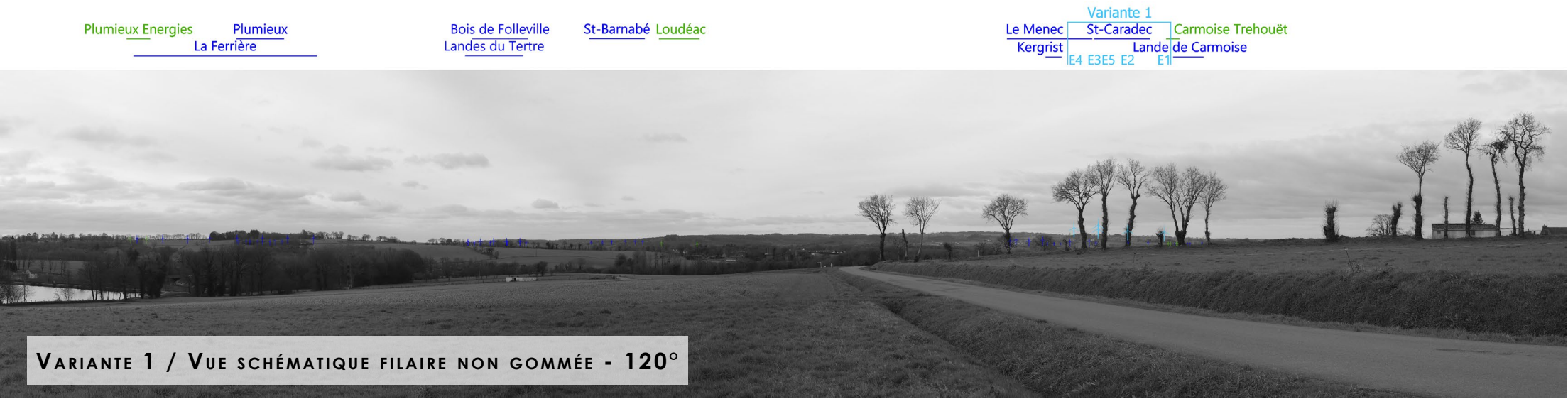
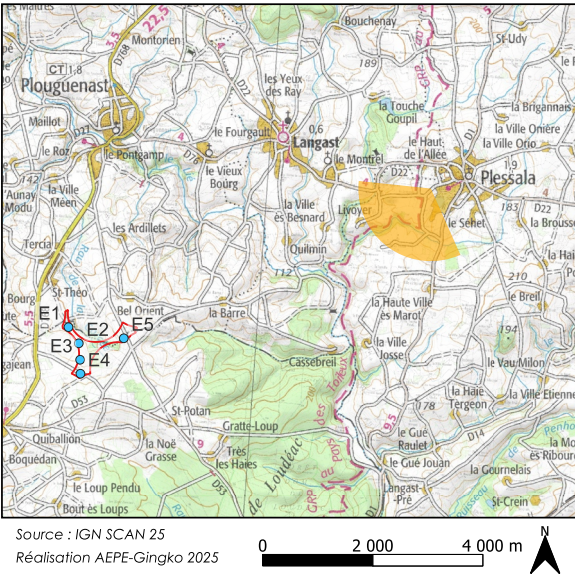


COMPARAISON DE VARIANTES - Pm 22 - DEPUIS LE CENTRE BOURG DE PLOUGUENAST-LANGAST





COMPARAISON DE VARIANTES - Pm 31 - SORTIE DE BOURG DE PLÉSSALA





COMPARAISON DE VARIANTES - Pm 46 - DEPUIS L'ENTRÉE DU SITE CLASSÉ DU MONT BEL-AIR

